

**C D R P 70**  
**Compte Rendu de la Réunion du COMITE DIRECTEUR**  
**Jeudi 16 février 2023 de 17h à 19h30**

Présents :

Daniel BOUCHOT, Bernard DUCHAUD, Monique MAIROT, Joëlle PRUDHON, Jacques SIMONOT

Absents excusés :

Christelle EVORA, Yves FAVIER, Gérard FERBUS, Evelyne RIGON, Michèle STEINMANN,  
Florence VOUGNON

Pouvoirs :

Evelyne RIGON à Joëlle PRUDHON  
Michèle STEINMANN à Jacques SIMONOT

Invité : Bernard GRANDGIRARD

**Ordre du jour :**

**1 – Déclaration des statuts du CDRP70 validés à l'AG du 28 janvier 2023**

Après une dernière relecture, la version 3 des statuts est prête pour la déclaration à la Préfecture de Haute Saône, elle sera faite par la secrétaire du Comité Départemental.

Les documents à joindre à cette déclaration : statuts, compte rendu Assemblée Générale 2023, composition du bureau (Compte rendu de cette réunion).

**2 – Attribution des fonctions au sein du Comité directeur après l'AG du 28 janvier 2023**

La composition actuelle du bureau est reconduite :

Président : Daniel BOUCHOT

Vice-Présidente : Monique MAIROT

Trésorier : Yves FAVIER

Secrétaire : Joëlle PRUDHON

Secrétaire adjointe : Evelyne RIGON

Président de la Commission Sentiers et Itinéraires : Jacques SIMONOT

Présidente de la Commission Pratiques-Adhésions et Vie Associative : Florence VOUGNON

**3 – Ajustement du Règlement intérieur**

Sur proposition de Daniel, le montant de la cotisation des membres d'honneur est précisé dans :

**ARTICLE 2 – MEMBRES**

*Membres d'honneur*

*Les membres d'honneur qui participent aux activités du comité doivent être à jour de leur cotisation.*

*Le montant de la cotisation du membre d'honneur sera au minimum égal à l'adhésion à son club de cœur comprenant la licence IRA.*

**4 – Validation du Compte Rendu de l'AG du 28 janvier 2023**

Après relecture par les membres du Comité Directeur, ce compte rendu est adopté.

La transmission de ce compte rendu et des pièces jointes à la FFRandonnée sera assurée par Joëlle ou Yves.

## 5 – Organisation des commissions statutaires

Le point a été fait sur le fonctionnement de ces commissions.

Il est souhaitable que deux ou trois personnes viennent épauler le/la présidente dans ses missions.

Ces personnes peuvent être membres du Comité Directeur mais pas nécessairement.

Quelques personnes du club de Rando Saône sont déjà intéressées, il conviendra de les inviter aux réunions des commissions.

Ainsi, en 2023, les membres des commissions sont, pour :

- la Commission Sentiers et Itinéraires : Jacques Simonot, Monique Mairot, Florence Vougnon  
Bernard Duchaud participera occasionnellement aux travaux de la commission.
- la Commission Pratiques-Adhésions et Vie Associative : Florence Vougnon, Monique Mairot  
Joëlle Prudhon participera occasionnellement aux travaux de la commission.

Jacques organisera prochainement une réunion de la CDSI avec les autres membres sur Vesoul.

Bernard évoque qu'il est nécessaire de former rapidement des baliseurs pour l'est du département.

## 6 – Organisation des réunions du Comité Directeur en visioconférence

Après échanges entre les membres présents, il est ressort que :

- ces réunions auront lieu de préférence en fin de journée,
- pour des réunions de travail en comité plus restreint, il conviendra de contacter au préalable les personnes concernées pour définir une date et heure de réunion,
- des réunions en présentiel restent incontournables (ex : organisation AG).

## 7 – Propositions de conventions :

- Convention de mise à disposition de matériel proposée par Joëlle (PJ 1)

Celle-ci est prévue dans l'article 6.1 du Règlement Intérieur, elle concerne les matériels mis à disposition de façon permanente.

Le projet, après quelques modifications, est adopté par les membres présents.

- Convention entre les clubs proposée par Yves Favier :
  - . Présentation du texte d'introduction destiné à la FFRandonnée «Mutualisation de nos associations de randonnée».
  - . Yves souhaite faire parvenir ce texte avec la convention à la FFRandonnée.
  - . Pas de diffusion sur le site du CDRP70 pour le moment, cette convention sera à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Comité Directeur.

## 8 - Questions et informations diverses :

### Monique : amélioration et installation de la communication entre le CD et les clubs

- Dans le sens CD vers les Clubs :
  - o L'envoi des comptes rendus des réunions du CDRP70 a été acté dans les statuts
  - o La diffusion régulière de documents opérationnels ou informatifs (Listing des matériels mis à disposition – Tableau de réservations des matériels – Tableau des formations etc).
- Dans le sens Clubs vers le CD :
  - o Plus délicat à mettre en œuvre.
  - o Une suggestion : suite à la transmission du CR de l'AG 2023, une quinzaine de jours après cet envoi, contacter les présidents pour s'assurer de la réception du compte rendu et leur demander s'ils ont des commentaires à faire.
  - o Autre suggestion : faire en sorte qu'il y ait un représentant du Comité Directeur à l'AG de chaque club ; contacter les clubs en son temps pour connaître leurs dates d'assemblée générale.

### Daniel : CRRP Bourgogne Franche-Comté - élections à l'Assemblée Générale du 18 mars 2023

- 2 postes à pourvoir au titre de représentant au collège départemental pour la Haute Saône : Gérard FERBUS a fait acte de candidature – Daniel BOUCHOT, sortant, sera candidat
- 1 poste à pourvoir au titre du collège général.

Joëlle : suivi des formations et aides à la formation pour l'année 2023

- Le tableau de suivi des formations 2023 est à remettre en service et à faire circuler entre les différents clubs pour y être complété comme les années précédentes (besoins en formation et inscriptions aux formations)
- Le tableau des aides à la formation 2023 du CD pourra être établi après l'AG régionale, quand le CRRP aura communiqué les formations prises en charge et les pourcentages de financement.

Daniel : formaliser le traitement des demandes de formation, pour cela établir une procédure à diffuser à tous les clubs et à mettre sur le site du CDRP70.

Monique se rendra le 6 mars à une réunion d'organisation de la manifestation « Francigéna » du 3 juin.

**9 – Fonctionnement de l'application Microsoft 365**

Bernard Grandgirard a présenté quelques fonctionnalités d'Outlook-Web.

Bernard va procéder prochainement à la transformation des adresses génériques en adresses partagées, il n'y aura pas de mot de passe associé à ces adresses partagées.

Une opération sera à faire pour rattacher les adresses partagées à l'adresse personnelle.

Pour cela, Bernard fera parvenir une notice explicative aux personnes concernées.

Le Président du CDRP 70

Daniel Bouchot



La Secrétaire du CDRP70

Joëlle Prudhon

